

Québec, le 1^{er} mars 2012

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-LeMay
1035, rue des Parlementaires
1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

J'ai pris connaissance de la pétition déposée le 15 novembre 2011 par le député de Shefford, monsieur François Bonnardel, demandant la « modification du mode de scrutin pour 2012 ».

Le régime parlementaire actuel au Québec ne permet pas l'élection d'un premier ministre au suffrage universel.

Par conséquent, modifier le mode de scrutin pour l'élection du premier ministre au suffrage universel nécessiterait le changement du régime parlementaire au Québec et exigerait des modifications constitutionnelles à cet effet.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.


YVON VALLIÈRES